

Zeitschrift:	Le messager suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse de France
Herausgeber:	Le messager suisse de France
Band:	9 (1963)
Heft:	9
Artikel:	Prise de conscience de la Suisse dans le monde d'aujourd'hui et de demain (rôle des Suisses à l'étranger pour la défense du pays sous toutes ses formes)
Autor:	A.L.
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-849023

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Prise de conscience de la Suisse dans le monde d'aujourd'hui et de demain (rôle des Suisses à l'étranger pour la défense du pays sous toutes ses formes)

Mesdames, Messieurs, chers compatriotes,

Apprenez la bonne nouvelle, préparez vos oreilles et vos coeurs à la recevoir, écoutez tous avec attention cette parole : « Notre patrie doit compter dans une mesure toute particulière sur les Suisses de l'étranger. »

Qui dit cela ? M. Spühler, président de la Confédération, dans son message du 1^{er} août 1963. Cette déclaration résume notre foi et notre espérance. D'avantage, elle constitue une véritable mobilisation civique. Par la voix de son plus haut magistrat, le pays appelle à lui, ses enfants du dehors. Ils sont là aujourd'hui pour répondre « Présent ». Mais l'important est qu'ils se soient mis en marche, qu'ils aient franchi des cols et des tunnels pour arriver jusqu'ici et qu'une marche ascendante, résolue et hautement symbolique les aient réunis au cœur des montagnes, de leurs montagnes.

Je suis un Suisse de France, établi comme agriculteur dans le Sud-Ouest, près d'Agen. Là-bas, j'ai ma famille, ma maison et ma terre. Je suis originaire de Oberriet, Ct. de St.-Gall, j'entends rester Suisse avec toutes les prérogatives qui s'attachent à cette patrie. Voici comment aujourd'hui parlent les jeunes Suisses de l'étranger.

Je ne parle pas ici pour moi. Je parle au nom des Suisses de France, davantage, au nom de tous les Suisses de l'étranger. La prétention est considérable, la responsabilité aussi, mais ce que j'ai à dire, dix mille, cent mille autres pourraient le dire, parmi les compatriotes qui vivent loin du pays. Nos pensées et nos désirs sont les mêmes. J'ai conscience d'être le porte-parole d'une majorité massive qui est presque une unanimité. Cette cohésion est le premier point qu'il faut souligner quand il est question de la 5^e Suisse. C'est notre force et notre appui. Personnellement, c'est ce qui m'autorise à m'exprimer avec fermeté, franchise, courage et innocence.

Trop souvent dans le passé, les Suisses de l'étranger ont été l'objet d'une politesse qui marque la distance. Nous exigeons seulement ce qui nous est dû. Nous voulons être des Suisses de France, de l'Angleterre ou d'Italie, comme il y a des Suisses de Genève, de Zurich ou du Tessin. Nous refusons d'être plus longtemps des Suisses à part, nous voulons devenir des Suisses de part, et de part entière. Et vite, car nous sommes ardents et impatients.

Dans cet esprit, les Suisses de l'étranger refusent par avance toute disposition juridique ou politique les concernant qui leur seraient octroyées. Ils entendent désormais être eux-mêmes les initiateurs et les artisans des décisions qui concernent leur sort, à tout le moins y être étroitement associés. La prise en considération de cette volonté par les autorités fédérales sera pour elles la première manière de reconnaître notre dignité.

On le voit : ces principes impliquent une rénovation complète des rapports entre les Suisses de l'étranger et ceux du pays. Si dans le passé, nos aînés ont accepté que la notion d'exil soit une notion privative de droits civiques, si pour des raisons qui tiennent à une conjoncture historique à présent dépassée, ils ont accepté d'être des citoyens de seconde zone, n'ayant pas l'exercice du droit de vote et n'étant pas représentés, la nouvelle génération entend lutter pour la reconnaissance de tous ses droits et pour la réintégration de la 5^e Suisse dans la communauté nationale.

Voilà pourquoi tous ceux qui sont ici aujourd'hui, et combien d'autres qui sont ailleurs, ne se sentent plus des parents pauvres, mais des parents riches. Nous sommes venus en compatriotes, non en solliciteurs, non plus offerts aux bontés des ligues et des autorités, mais offrant notre force et notre coopération. Vouloir être des citoyens dignes de ce nom. Le même président Spühler ne disait pas autre chose en s'adressant le 28 juin dernier aux gymnastes à Lucerne. « Vous êtes Suisses, leur disait-il, non seulement par le fait de votre naissance, mais parce que vous avez ensuite décidé de l'être et que vous voulez participer à la vie commune de notre Confédération. »

Voilà en quels termes le président de la Confédération exhortait les gymnastes de la fête fédérale. Oserait-on soutenir que ce qui est valable pour les sportifs ne l'est pas pour nous ? Nous aussi, nous avons décidé d'être Suisses, et nous l'avons même fait avant qu'on nous l'enjoigne. Le Suisse de Paris, de Londres, de Buenos-Aires est redevenu un Suisse, comme ceux du pays, dès lors qu'il l'a décidé lui-même, dans son âme. C'est ça, la prise de conscience. Elle n'est pas la conquête de quelque chose d'extérieur à l'homme et qui ensuite s'ajoute à lui, elle est la claire saisie de ce qu'il est, de ce qu'il croit, de ce qu'il vaut et de ce à quoi il a droit. Tout le reste n'est que politique et juridisme, tout le reste — statuts, lois, règlements — doit

(Suite page 14).

découler de cette attitude centrale qui est un acte de foi et de volonté.

Ce reste n'est pas rien : après la morale, le droit ; après l'exigence morale, son contenu. D'abord décider d'être Suisse, mais se demander en même temps ce que signifie cette qualité. C'est encore M. Spühler qui nous répond. Il l'a dit aux mêmes gymnastes : « Participer à la marche de l'Etat, se sentir responsables avec lui, le regarder comme son affaire personnelle, c'est cela, agir en bon Suisse. »

Agir en bon Suisse, en participant et en étant responsable.

Voudrait-on donc, en nous privant plus longtemps encore des moyens de cette participation et de cette responsabilité, nous contraindre à agir en mauvais Suisse ? En vérité, nous n'avons plus cette crainte. La définition du citoyen suisse fournie par le président de la Confédération est parole d'évangile. Nous avons pour M. Spühler trop de respect pour douter qu'il ait pleinement pesé le sens de son propos et envisagé l'utilisation que nous ne manquerions pas d'en faire. De même, nous avons en nos institutions démocratiques trop de confiance pour douter qu'un postulat aussi catégorique exprimé par le premier magistrat du pays puisse demeurer sans effet dans la pratique. Voilà pourquoi nous sommes comblés de joie et d'espérance. Nous prenons acte qu'un bon Suisse est celui qui participe à la vie du pays. Nous ne pensons pas autrement, nous ne demandons pas autre chose.

Nous pouvons dire que la notion moderne de patrie suisse échappe désormais au cadre géographique dans lequel on a voulu l'enfermer. La Suisse redevient une notion humaine. Danton disait que la patrie était collée aux semelles de ses chaussures. La Suisse est partout où il y a des Suisses. Si demain, des Suisses vont s'établir dans la lune, la Suisse y sera avec eux. C'est une façon de n'oublier personne et d'être humain. Il faut être aussi pratique et logique. Cette qualité de citoyen suisse à part entière que nous revendiquons, nous ne pouvons l'assumer qu'à travers les institutions propres à sa manifestation. Cela signifie qu'il nous faut créer, dans chacun des pays où se trouve une colonie suisse, une association à compétence législative reconnue, et par les membres de la colonie et par l'autorité fédérale. Ces associations éliront alors des représentants qui iront siéger à Berne dans les deux Chambres fédérales. Cette perspective politique n'est pas une option, c'est une nécessité qui découle directement des postulats qui sont à la base de notre revendication. Tout s'enchaîne. Etre Suisse, c'est dans l'ordre, ainsi qu'on l'a vu, en avoir conscience, le décider, puis participer. Or, la condition de cette participation est la représentation. En un mot, parce que nous demandons l'égalité de responsabilité avec nos compatriotes de l'intérieur, nous demandons l'égalité des droits.

Dès maintenant, ce programme de base doit dicter notre conduite. Les Suisses de l'étranger se donnent pour consigne d'unir leurs efforts pour leur intégration dans la vie nationale. En conséquence, ils s'opposent à

toute résolution, initiative ou décision qui viserait à les séparer davantage des Suisses du pays. Cela s'est vu hélas, encore récemment à propos des biens-fonds, affaire dans laquelle les Suisses que nous sommes se sont vus assimilés à des étrangers.

Tout ce qui n'entre pas dans un effort de rapprochement, d'appartenance, d'égalité, doit être reconnu comme contraire à l'esprit nouveau, au vœu de la majorité, au sens de l'histoire, et comme tel combattu et rejeté. Tout ce qui, au contraire, apparaît comme une volonté d'assimilation, de participation, doit être recherché et encouragé.

Notre action trouve sa raison dans la conscience que nous avons de notre personnalité. Quand nous disons : rapprochement, égalité, assimilation, nous pensons **lien fédéral**, c'est-à-dire, lien qui n'enlève rien de notre originalité, et cela est capital, car c'est à travers cette originalité que nous réclamons notre part de responsabilité dans le destin commun de la patrie.

Nous sommes Suisses et entendons le rester, nous vivons où nous vivons et nous entendons y demeurer. Ce n'est certes pas au moment où l'Europe se construit que l'on contestera notre utilité. Le Conseiller fédéral Tschudi, s'adressant le 15 juin dernier aux éclaireurs suisses réunis à Bâle, disait ceci : « Le citoyen qui veut exercer ses droits politiques pour le bien du pays doit posséder les connaissances nécessaires pour s'intéresser aux problèmes de politique intérieure et étrangère. » Pour cette tâche d'information, pour ce lien que nous représentons entre le pays et l'Europe, n'avons-nous pas un rôle toujours plus grand à jouer ? Poser la question, c'est y répondre par l'affirmative pour quiconque prend conscience de l'interdépendance croissante qui commande l'évolution politique et économique des nations de l'Europe et du monde.

Avec ces considérations, nous voici sur les cimes, et l'on reprochera peut-être à ce discours de faire la part trop belle aux idées générales. A cette objection, si elle existe, je voudrais répondre ceci : Moi qui vous parle, j'ai mes problèmes, ce sont ceux de ma profession, le tabac, le blé et le maïs. Je ne vous en parlerai pas. De même, tous les autres Suisses de l'étranger ont leurs soucis particuliers, là où ils sont. Ils ne vous en parleront pas non plus. D'abord parce que ce serait trop long. Mais surtout parce que ces problèmes particuliers ne trouveront leur solution satisfaisante qu'une fois que le statut d'intégration des Suisses de l'étranger sera promulgué. Mettons-nous d'accord sur l'essentiel, le reste ne sera plus que péripétrie. Qu'on nous reconnaîsse d'abord comme des citoyens à part entière, nos problèmes particuliers seront ensuite résolus avec facilité, parce que, ils le seront dans un cadre institutionnel suisse. Laissez-nous accrocher notre wagon au train fédéral, ensuite nous nous occuperons de nos affaires intérieures. D'ores-et-déjà, les roues sont en place, c'est en roulant qu'on s'en apercevra.

Mesdames, Messieurs, chers compatriotes de Suisse et de l'étranger, à tous réunis pour un destin désormais commun, je souhaite bon voyage !

A. L.